

Sur le President et plus haut la Court de
Parlement et Surdages

304. Messieurs Combes que passe bonne espere dans l'indivision
de l'Etat employez quelques Commissaires de Surdages pour
benefice donner ordre aux affaires de par de la Si est re touttefois
que les grands et vuzens affaires qui me font de l'importance a
autres surdages me ont imposé de l'importance a par de que me

voulant plus long temps delayer d'uy faire se Important
 de deposer Jacques Cayart Jurisconsulte et
 Eschevier de la ville de Paris Jurisconsulte et Baillie grand de
 ma maison de Caloy porteur de robe pour attendre
 et Informer sur tout ce qui se passera de ma part
 et m'empêcher et mettre ordre a tout ce qui sera possible
 sur ce les Commissions et Instructions qui ont y
 estées signez de ma main Et comme de ma confiance
 entendement au zèle et affectio que vous portez au bien
 de moy servir et au bon succès des affaires de ma part
 d'empêcher de vous y ay bien voulu admettre affin
 qu'adonques soy a mesdites Commissions a tout ce que
 vous direz de ma part et leur donner tout ayde et
 assistance a vous possible et ce que auront Helic a
 desonnes pour le bien de moy servir et de tranquillite
 de mes subitz J'ordonne Inquoy me ferez vous
 satisfaire Ce fait J'en ay avec de surplus vous
 avoir

Messieurs de la sainte garde et praelic Et sur ce a
 l'obedance de vous J'ordonne etc.